

# Mobilisation pour le retour en force de la musique à l'école

C'est écrit dans la « bible » du Pacte d'excellence

**V**a-t-on assister au retour en force de la musique dans le programme scolaire ? Si la ministre n'a pas encore sorti de projet en ce sens, les travaux du Pacte d'excellence aimeraient bien développer, pour chaque élève, un parcours d'éducation culturelle et artistique tout au long du cursus scolaire. Et la musique y occuperait une place de choix !

Aller à l'école en chantant ? L'éducation musicale est dans les socles de compétences, mais aujourd'hui, on fredonne un peu en maternelles, on ne chante plus vraiment en primaire et on tâte à peine d'un instrument de musique au premier degré du secondaire. Insuffisant ? Oui, pour les experts qui insistent sur l'apport essentiel de la musique dans le parcours scolaire. En commençant par l'apprentissage de la langue.

## BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

« En chantant, l'enfant, allophone ou non, se familiarise avec la rythmique, la musicalité de la langue. Et la musique éduque l'oreille : s'il ne fait pas de différence entre le son d'un violoncelle et celui d'une trompette, comment l'élève distinguera-t-il plus tard le « p » et le « b » ? » interroge Hélène Stuyckens, musicienne et pédagogue (elle forme les ensei-

gnants) dans le dernier numéro du magazine « PROF ».

Elle va même plus loin, affirmant que la musique peut être utilisée comme outil de bien-être, pour des rituels qui redynamisent, relancent la concentration. « Il est grand temps que la musique, proposée par des pédagogues musicaux créatifs et en réflexion, retrouve une place de choix à l'école », conclut-elle.

« La musique peut être au service des apprentissages et du vivre ensemble », enchaîne l'UFAPEC. La « coupole » qui chapeaute les

**Il est grand temps que la musique retrouve une place de choix à l'école**

associations de parents de l'enseignement catholique prône l'idée de remettre la musique dans les écoles « et, pour ce faire, il faut vraiment travailler sur la formation en commençant dès le fondamental ».

« Lors des travaux du Pacte d'excellence, dans lesquels l'UFAPEC est partie prenante, il est proposé, entre autres, de mettre en place un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire renforcé (...) L'éducation aux arts et à la culture se réalisera pour l'essentiel via un « Parcours d'éducation culturelle et artis-

tique ». Il reposera sur trois composantes : des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres avec les œuvres et les artistes. La musique fait partie de ce parcours. Nul doute que l'ambitieux projet du pacte offrira à la musique une place de choix pour tout apprenant ».

## POUR TOUS LES ÉLÈVES

La nouvelle « bible » de notre enseignement note que « de nombreux cours de formation musicale en filière préparatoire (enfants de 5 à 7 ans), et dans une moindre mesure de chant d'ensemble sont organisés déjà aujourd'hui dans des écoles fondamentales à la sortie des classes, vers 15h30 ou 16h, à raison d'une période de 50 minutes (...) Ces cours pourraient être maintenus et organisés dans le temps et l'espace scolaires de l'enseignement obligatoire ».

Ils seraient dans ce cas-là obligatoires pour tous les enfants. Pas sûr que ce sera la priorité première de la ministre (cdH) de l'Éducation, mais ce ne sera peut-être pas le chapitre du Pacte le plus difficile à mettre en œuvre et la chose peut visiblement rapporter gros si l'on garde à l'esprit l'apport de la musique dans le développement des enfants. La balle (ou la note de musique) est dans le camp de Marie-Martine Schyns. ●

DIDIER SWYSEN

**Postposé d'un an****Pas de géo ni d'histoire au CE1D**

Le CE1D, c'est l'épreuve externe obligatoire et certificative soldant la deuxième année commune de l'enseignement secondaire. Elle évalue les mathématiques, le français, la première langue étrangère (le néerlandais, l'anglais ou l'allemand selon les régions et les écoles), ainsi que les sciences... Et bientôt l'histoire et la géo ?

C'est ce que pensait le député

MR Jean-Luc Crucke qui a été très surpris de voir que ces nouvelles épreuves, qui avaient été annoncées, ne figuraient pas au programme du CE1D de juin prochain. Réponse de la ministre Schyns : *« Cette phase expérimentale aurait pu avoir lieu en juin 2017. J'ai décidé de la postposer pour des considérations, à la fois logistiques et liées au Pacte pour un enseignement d'excellence ».* ●